

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du jeudi 07 juillet 2022
Délibération n°2022-14

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 11
Représentés : 1

Votes :

Pour : 12
Contre : 0
Absentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 30 juin 2022 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : vendredi 01 juillet 2022

Présents : Florence LAUSSEL, Yves LEBORGNE, Alain FOURNIER, Bernard TREMOULET, Jean Michel CLAREY, Catherine DUSCHA, Valérie GROS, Claudie BERARD, Pierre AMALOU, Vincent BOUBAL, Thierry AILLAUD

Absente excusée : Gaelle ROUX-MENON

Absente : Severine RAMON

Pouvoir : Gaelle ROUX-MENON à Claudie BERARD

Secrétaire de séance : Vincent BOUBAL

Suppression du poste d'adjoint technique et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2eme classe

M. le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision, conformément à l'article L 542-2, est soumise à l'avis préalable du comité social territorial.

Compte tenu de l'occupation du poste d'Adjoint Technique Territorial, pendant 3 ans effectifs par monsieur Julien NEUMANN il convient de supprimer son poste d'Adjoint Technique Territorial et de créer le poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :

- de supprimer l'emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps complet affecté au service technique, à compter du 31 juin 2022,
- de créer un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe à temps complet au service à compter du 1 juillet 2022,
- de modifier comme suit le tableau des emplois :

Filière / nbre	Emploi	Cadre d'emplois et grade	Heures hebdomadaires	
Filière Administrative				
1	Agent d'accueil	Adjoint administratif principal de 1ere classe	28 heures	
1	Agent d'accueil	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35 heures	
1	Secrétaire de Mairie	Adjoint Administratif	35 heures	
Filière technique				
1	Agent technique entretien et espaces verts	Agent de maitrise	35 heures	
1	Agent technique entretien et espaces verts	Adjoint technique Non titulaire	35 heures	
1	Agent technique entretien et espaces verts	Adjoint technique	35 heures	POSTE SUPPRIME AU 31/06/2022
1	Agent technique entretien et espaces verts	Adjoint technique principale de 2eme classe	35 heures	POSTE CREE AU 01/07/2022
1	Agent technique de restauration scolaire et d'entretien	Adjoint technique principale de 2eme classe	27h30 heures	
1	Agent technique de restauration scolaire et d'entretien	Adjoint technique	27h30 heures	
1	Agent technique de restauration scolaire et d'entretien	Adjoint technique	22 heures	
1	Agent technique de restauration scolaire et d'entretien	Adjoint technique	18 heures	

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait à ARGELLIERS, le 07/07/2022
Acte rendu exécutoire
Après envoi en préfecture le 11/07/2022
Après affichage le 11/07/2022



Le Maire
Pierre AMALOU